

INSCRIPTIONS

DOCUMENTS À FOURNIR

Pour toute nouvelle inscription, veuillez apporter :

- ✓ carnet de santé avec les vaccins à jour
- ✓ justificatif de domicile à présenter
- ✓ attestation CAF de - 3 mois avec quotient familial



02 32 82 35 36



EJES@ville-nd-bondeville.fr



Pôle Enfance, Jeunesse,
Éducation et Sport



DATES D'INSCRIPTIONS

Pour les séjours avec hébergement

(colonie, camp ados) :

à partir du mardi 14 avril 2020
au Pôle Enfance, Jeunesse, Éducation et Sport :

- 📅 Lundi et mardi de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00
- 📅 Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
- 📅 Jeudi de 13h30 à 17h00

Pour l'accueil de Loisirs :

du mercredi 5 juin jusqu'au mercredi 26 juin
au Centre de Loisirs :

- 📅 Les mercredis 3 et 10 juin 2020 de 13h30 à 18h00
- 📅 Le mardi 16 juin 2020 de 16h30 à 18h30
- 📅 Les samedis 13 et 20 juin 2020 de 10h00 à 12h00



LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSES
LE SAMEDI 20 JUIN 2020 À 12H00



TEST D'APTITUDE AUX ACTIVITÉS NAUTIQUES

Pour plusieurs de nos séjours, savoir nager est souhaitable. Il est possible d'aller passer gratuitement le « test d'aptitude aux activités nautiques » à la piscine de Notre-Dame de Bondeville à compter du mercredi 13 mai jusqu'au samedi 27 juin 2020 :

- 📅 les mercredis de 14h30 à 17h00
- 📅 les samedis de 9h00 à 11h30

Pour cela, merci de prendre contact avec le Pôle
Enfance, Jeunesse, Éducation et Sport.

L'enfant devra se munir du document et de sa carte
d'identité lors du test.

Notre-Dame de
BONDEVILLE

LE PÔLE
ENFANCE,
JEUNESSE,
ÉDUCATION
ET SPORT

présente



VOS LOISIRS
ÉTÉ 2020
DU 6 JUILLET AU 21 AOÛT 2020

www.ville-nd-bondeville.fr

www.facebook.com/ville.nd.bondeville/

DE 4 À 17 ANS

DU 10 JUILLET AU 19 JUILLET 2020

COLONIE en Bretagne

7 / 13 ans

21 places

DU 20 JUILLET AU 31 JUILLET 2020

CAMP ados en Haute-savoie

14 / 17 ans

14 places

► SÉJOUR À SAINT-VINCENT-SUR-OUST

La destination change encore cette année ! Après la Haute-Savoie, la Charente-Maritime, direction **la ferme de Ménéhy qui surplombe le grand site naturel de la Vallée de l'Oust, en Bretagne** en gestion libre.

Les 14 enfants de 7/10 ans seront hébergés dans une ancienne longère de pays. Les 7 enfants de 11/13 ans logeront sous tente sur la belle aire de camping. Les projets des 2 groupes seront axés sur la découverte de l'environnement : escalade, tyrolienne, découverte des poneys dans leur univers, balade dans la forêt de Brocéliande, baignade à la plage de Damgan, parc de Branféré (animalier et botanique), etc.

L'équipe d'animation (1 directrice, 1 directrice adjointe et 4 animateurs) mettra en place diverses animations (grands jeux, activité manuelles, ...). Les enfants feront leur planning avec les animateurs pour des souvenirs inoubliables !

TARIFS

Direction : Christine LE PORT
6 encadrants

- 435 € (7/10 ans)
- 470 € (11/13 ans)
- 870 € (hors commune)

► SÉJOUR À THONON-LES-BAINS

Le groupe d'adolescents, encadré par 2 animateurs et un directeur, séjournera sous tentes dans un camping*** à Thonon-les-Bains au bord du lac Léman. Le camping est situé dans un parc ombragé de 12 hectares, à 200 m de la plage de Saint-Disdille, au pied des montagnes.

Des animations et activités seront proposées tous les jours ! Au programme : activités sportives (randonnée pédestre, activités de montagnes et nautiques, rafting, cyclotourisme, ...), découverte de la culture régionale et du patrimoine, visite des villes de Thonon, d'Évian, du village médiéval d'Yvoire, et pourquoi pas une visite en Suisse à Lausanne au musée Olympique !

Le groupe fera ses choix avec l'équipe d'encadrants pour une expérience inédite et marquante !

TARIFS

Direction : Alvin SÉNÉCAL
3 encadrants

- 480 € (14/17 ans)
- 960 € (hors commune)

DU 6 JUILLET AU 21 AOÛT 2020

4 / 11 ans

11 / 17 ans

ACCUEIL DE LOISIRS

Le Centre de loisirs fonctionne du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (fermé le 13 juillet 2020). Un accueil est proposé le matin à partir de 8h00 et en fin d'après-midi jusqu'à 18h00. Toute l'équipe d'animation est diplômée B.A.F.A., BAPAAT, BPJEPS ou en cours de formation.

Comme tous les étés, l'Accueil de Loisirs de Notre-Dame de Bondeville s'efforce, de manière ludique et éducative, de faire passer de réelles vacances aux enfants.

Pour une meilleure organisation, les enfants sont répartis par groupes d'âges. Le programme d'animation mis en place par l'équipe éducative permet à chaque enfant de vivre à son rythme et de pratiquer les activités de son choix (manuelles, d'expression, sportives...). Comme tous les ans, l'accent est mis sur les activités de plein-air (sorties, pique-niques, ...).

Pour les familles ne bénéficiant pas de BONS C.A.F. :

- La semaine de 5 jours = 44.00 €
- La semaine de 3 jours (du 12 au 14/08) = 26.40 €

Tarifs dégressifs à partir du deuxième enfant.

Pour les familles bénéficiant de BONS C.A.F. : Une grille tarifaire tient compte des barèmes C.A.F. et C.C.A.S.

N.B. : les tarifs ci-dessus sont applicables aux enfants dont le responsable légal demeure sur la commune de Notre-Dame de Bondeville. Le tarif est double pour les hors commune.

Un agent, pour les documents administratifs, sera présent pendant les 7 semaines, les lundis de 8h00 à 9h00. Les prestations seront à régler directement à la Trésorerie de Maromme ou sur l'espace famille du site de la ville (paiement par carte bancaire) à réception de la facture. Vous pouvez obtenir vos identifiants de connexion au pôle E.J.E.S.

ESPACE ADOS

Avec un fonctionnement différent et plus souple que le Centre de Loisirs, l'Espace Ados proposera un programme d'activités varié à la semaine.

Les participants s'inscriront aux dates ci-jointes au Centre de Loisirs.

Cette formule s'adresse aux pré-adolescents et adolescents qui ont envie de bouger avec l'équipe d'animation de l'Espace Ados.

Le programme d'activités sera mis en place par l'équipe avec les jeunes. Il sera affiché à l'Espace Ados.



Différentes aides sont acceptées (CAF, chèques vacances) permettant de réduire le coût du séjour.

Les tarifs dégressifs, aides du CCAS ne s'appliquent qu'aux enfants dont le responsable légal demeure sur la commune (justificatif demandé).

Les tarifs sont doubles pour les hors commune.